



N° FIN/2011/21

Département de l'Yonne**Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	19 avril 2011	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	19 avril 2011	En exercice: 29 Présents : 27 Votants : 28

Séance du mercredi 27 avril 2011

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mercredi vingt sept avril deux mille onze à dix neuf heures, à la salle polyvalente de Saint-Aubin-sur-Yonne, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Madame Catherine DECUYPER, Madame Jacqueline LEFEBVRE (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Madame Raymonde ALLOUIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Alain GREMET (suppléé par Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU), Monsieur Bernard MORAIN, Madame Miren MATIVET-KERBRAT, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Madame Frédérique COLAS, Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, Monsieur Louis BOUCHERON, Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE.

ETAIENT EXCUSES :

M. Jean-Pierre ROUSSEAU (suppléé par M. Alain GREMET),
Monsieur Laurent CHAT (pouvoir à Mme Gisèle DUMONT)
Madame Valérie BRUSIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : Affectation du résultat du budget annexe UR 18 de l'exercice 2010.

N° FIN/2011/21

Conseil communautaire du
27 avril 2011

OBJET : Affectation du résultat du budget annexe UR 18 de l'exercice 2010.

VU les résultats et soldes de l'exercice 2010 pour le budget annexe UR18,

CONSIDERANT les « restes à réaliser » tant en dépenses qu'en recettes d'investissement, s'établissant comme suit :

Résultat de fonctionnement 2010	0 €
Solde de la section d'investissement	133 982,78 €
Restes à réaliser	
• en recettes	331 221,22 €
• en dépenses	454 852,77 €
• différence	-123 631,35 €
Résultat net de la section d'investissement	10 351,43 €
Résultat définitif	10 351,43 €

Il est proposé au Conseil Communautaire d'affecter les résultats de l'exercice 2010 de la manière suivante :

Le Conseil communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

ARRETE comme suit, l'affectation des résultats de l'exercice 2010 :

- le disponible, soit 10 351,43 €, en report à nouveau en section d'investissement.

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET

Date de réception
par la Préfecture :

26/5/2011

date de publication :

3/05/2011

